

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 novembre 2009

GRAND PARIS - (n° 2068)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 119

présenté par

Mme Lepetit, M. Goldberg, M. Le Bouillonnet, M. Caresche, M. Pupponi,  
M. Chanteguet, M. Brottes, Mme Mazetier, M. Jean-Marie Le Guen,  
Mme Pau-Langevin, M. Lamy, M. Bartolone, M. Bloche, M. Blisko, Mme Guigou,  
M. Bono, M. Duron, Mme Hoffman-Rispal, M. Bouillon  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE 2 BIS**

Après le mot :

« multimodaux »,

rédiger ainsi la fin de cet article :

« pour l'accessibilité aux gares ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet article, qui n'est qu'un habillage puisque le Grand Paris en favorisant l'étalement urbain ne répond pas à l'objectif de développement durable, tend à favoriser la création de parcs de stationnement. C'est méconnaître le fait que les parkings de 1ère couronne sont considérés comme trop attractifs - la politique du STIF depuis plus de 15 ans a d'ailleurs été de les supprimer- mieux vaut réfléchir à comment les réseaux de proximité peuvent desservir les pôles du futur grand réseau.